

1. Question de Madame Leïla LAHSSAINI, Conseillère communale, du 6 janvier 2023 -- Vraag van Mevrouw Leïla LAHSSAINI, gemeenteraadslid, van 6 januari 2023.

Les subsides pour les plans locaux de prévention et de proximité

Pouvez-vous m'indiquer à quels projets ont/vont être utilisés la subvention régionale de 2.816.348 euros pour l'année budgétaire 2022 perçue dans le cadre du Plan bruxellois de Prévention et de Proximité (PbPP)?

Pouvez-vous indiquer le montant attribués à chaque poste du plan local de prévention? "

Réponse :

La présente fait suite à votre question écrite relative aux subsides sur les plans locaux de prévention et de proximité.

Selon la proposition de Plan local de Prévention et Proximité 2022-2024 (PLPP) à l'attention de Bruxelles Prévention & Sécurité (BPS) et approuvé par le Collège, pour laquelle le montant annuel pour les années 2022-2024 octroyé à la commune de Schaerbeek est de 2.816.348€ (subvention revue à la baisse par la Région), **six problématiques** ont été identifiées pour Schaerbeek:

1. Exclusion sociale
2. Tensions et ambiance dans les quartiers
3. Nuisances liées à l'activité de prostitution dans les quartiers
4. Polarisation et extrémisme violent
5. Conflits interpersonnels et voisinage
6. Insécurité et sentiment d'insécurité

Pour agir sur ces problématiques, le Programme de Prévention Urbaine met en place 9 activités:

1. La cellule prostitution
2. La cellule polarisation & extrémisme violent
3. La cellule quartiers
4. La médiation de proximité
5. Les contacts quartier des travailleurs sociaux de rue
6. Les suivis individuels des travailleurs sociaux de rue
7. Les projets collectifs et communautaires des travailleurs sociaux de rue
8. Les services de Soleil du Nord
9. Les patrouilles des Gardiens de la Paix

Les montants attribués à chaque poste du plan local de prévention sont repris dans le tableau ci-dessous :

1. La cellule prostitution (Vie de quartier)	106.524,44 €
2. La cellule polarisation & extrémisme violent	133.524,44 €
3. La cellule quartiers	203.524,44 €
4. La médiation de proximité	120.024,44 €
5. Les contacts quartier des travailleurs sociaux de rue	625.795,44 €
6. Les suivis individuels des travailleurs sociaux de rue	555.795,44 €
7. Les projets collectifs et communautaires des travailleurs sociaux de rue	797.552,44 €
8. Les services de Soleil du Nord	153.524,44 €
9. Les patrouilles des Gardiens de la Paix	391.364,44 €

La différence de 271.282 € est prise en charge par la Commune en fonds propres.